ABEILLE PROPRETE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 3.000 €
SIEGE SOCIAL : 12 Traverse des Ferrières
ZAE LES FERRIERES
83490 LE MUY

RCS FREJUS 828 775 684
--

DECISIONS EXTRAORDINAIRES DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 15 FEVRIER 2025 A 10 H 30

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE QUINZE FEVRIER A DIX HEURES TRENTE

Madame Emmanuelle MEYLAN, née CHARBONNIER, associée unique et Gérante de la Société, propriétaire des 300 parts sociales de 10 € chacune composant le capital social de la société.

PREND LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES :

- ✓ Au transfert du siège social de la Société
- ✓ A la mise à jour des statuts
- ✓ Aux pouvoirs à donner

DECISIONS

PREMIERE DECISION
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'associée unique décide de transférer le siège social de la société avec effet ce jour au :

1699 Boulevard des Ferrières
83490 LE MUY

DEUXIEME DECISION
MISE A JOUR DES STATUTS

L'associée unique décide, compte tenu de la décision qui précède, de procéder à la mise à jour des statuts et en particulier de l'article 4 – SIEGE SOCIAL, ainsi qu'il suit :

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 1699 Boulevard des Ferrières – 83490 LE MUY.

Les autres termes de l'article 4 demeurent inchangés.

TROISIEME DECISION
POUVOIRS

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

LA SEANCE EST LEVEE.

L'associée unique et Gérante,
Madame Emmanuelle MEYLAN,
née CHARBONNIER

